

"Quelque chose me manquait..."

Entretien avec M. Baye Seck, Président de l'association des Travailleurs Sénégalais de Grenoble

Propos recueillis par Bity DIENG

Ecarts d'Identité : Pouvez-vous nous présenter l'association ?

Baye Seck : L'Association des Travailleurs Sénégalais de Grenoble est née en 1975. A l'origine, elle regroupait en majorité des travailleurs sénégalais qui sentaient le besoin de se retrouver, d'être ensemble, pour se ressourcer un peu. Par la suite, elle s'est élargie parce que la communauté sénégalaise est assez importante à Grenoble, et il y avait des gens qui étaient travailleur en même temps qu'autre chose, étudiant par exemple, et qui ont adhéré à l'association. Depuis, l'association a beaucoup évolué et non seulement elle regroupe des travailleurs mais elle joue aussi un rôle fédérateur vis-à-vis des autres associations de Sénégalais, comme l'association des femmes sénégalaises, les Soeurs Unies de Casamance et l'association des étudiants sénégalais à Grenoble.

Les objectifs sont pluritairement sociaux et sont dirigés en priorité vers les enfants. Nous, on est Sénégalais, mais on a évolué en France et on commence pour la majorité à s'intégrer un peu, mais on voudrait que pour nos enfants qui sont nés ici et qui n'ont plus à revendiquer la nationalité française car ils l'ont déjà, on voudrait qu'ils assument cette nationalité-là. On est en plein dans le processus d'intégration. On joue la carte de l'intégration. On attend tous de ce côté là pour que nos enfants profitent de cet acquis. Si on regarde l'association des Sénégalais dans le cadre le plus large, tout individu d'origine sénégalaise peut y adhérer et on peut même affirmer qu'aujourd'hui on a des membres qui sont des français, qui ne sont pas d'origine sénégalaise. L'association est largement ouverte à tout individu de bonne volonté qui voudrait une intégration effective et réelle des Sénégalais dans la société française.

E.d'I. : A quoi répond votre engagement personnel dans l'association ?

B.S. : Je pense pouvoir dire que je me suis intégré dans la société française parce que je suis venu en France par un canal qui me le permettait c'est-à-dire le canal universitaire. Pour l'intégration de nos enfants, à mon avis, à l'heure qu'il est, il n'y a pas de meilleur moyen que l'école ou le sport pour que cette intégration se fasse. C'est pourquoi j'ai pensé que je pouvais peut-être apporter quelque chose à ces enfants-là, ne serait-ce que quelque chose d'infime, car quand ce ne sont pas mes nièces ou neveux, ils pourraient être mes petits frères ou autre, c'est pour cela que j'ai adhéré à l'association.

E.d'I. : Qu'est-ce que vous trouvez dans l'association que vous ne pouvez pas trouver ailleurs ?

B.S. : D'abord je peux parler de bien-être. Cela fait 16 ans que je suis en France, j'ai été pendant pratiquement 13 ans à l'écart de la communauté sénégalaise, j'avais de bons rapports avec eux mais je ne peux pas dire que je fréquentais la communauté sénégalaise. Et j'ai senti au fond de moi, même si professionnellement je pouvais évoluer, il y avait quelque chose qui me manquait par ce que la culture, comme on dit quand on a tout oublié c'est ce qui reste, et elle est toujours là. Non seulement ça faisait que je ne me sentais peut-être pas à l'aise au fond de moi-même, et ça faisait aussi que vis-à-vis de la société dans laquelle j'étais, il y avait quelque chose qui me perturbait. Si on n'est pas en conformité avec soi-même, on ne peut pas être en conformité avec un élément extérieur, dans une société qui n'est pas la vôtre à l'origine. Voilà ce que je trouve dans l'association, mais je ne viens pas que pour trouver, je viens aussi pour donner.

E.d'I. : Quel rôle est joué par l'association dans l'environnement ?

B.S. : Nous jouons un rôle dans le domaine de l'intégration, et on commence à voir les fruits de notre travail. Nos enfants sur le plan scolaire se comportent bien, se débrouillent bien, tout simplement parce que quand ils ont besoin de soutien, on est derrière. On attend pas que les choses empirent pour intervenir, on essaie d'intervenir à temps. Nos enfants nous prouvent qu'on est dans le droit chemin car les résultats commencent à venir. Par ailleurs, sur le plan de l'intégration, qui dit intégration dit plusieurs concepts, il y a le côté culturel, où l'association des Sénégalais est très connue, et il y a le côté sportif où on se manifeste aussi, et dans les relations inter-associations où on est toujours présents quand on le peut.

E.d'I. : Quels sont les liens entre l'association et les autres espaces publics ou privés ?

B.S. : On ne peut pas dire qu'on est en lien avec le privé car le modèle dans lequel nous vivons fait que ce n'est pas la première étape pour nous pour oeuvrer dans le sens où on veut aller, dans l'intégration. C'est plutôt vers l'espace public qu'on s'oriente. Par exemple vers les municipalités. Avec la municipalité de Grenoble, on a des liens très étroits, on est souvent invité et consulté, non seulement consulté mais aussi écouté par l'équipe

municipale, et si on en est arrivé là, du moins c'est ce que nous pensons, c'est que notre démarche n'est pas fautive. De ce point de vue là, nous pensons que nous avons un rôle à jouer, et nous sommes en train de le jouer.

Nous participons aux différentes commissions mises en place par la mairie de Grenoble sur le plan de l'intégration. Nous jouons un rôle effectif au niveau du travail qui est fait par la municipalité concernant l'intégration des populations d'origine étrangère. Il faut dire que c'est un processus qui est quand même bilatéral. Si la mairie oeuvre dans ce sens là, il est à notre sens hors de question que les populations d'origine étrangère ne fassent pas l'effort pour que le processus aboutisse, donc nous y participons. Depuis un peu plus d'un an maintenant, nous commençons à voir les fruits du travail. Nous participons aux réunions et nous donnons notre avis. Nous nous efforçons d'être positifs, et depuis le début des travaux on n'a pas eu l'impression de faire fautive route. A chaque fois qu'on nous demande notre avis, on le donne, et on a l'impression que l'équipe municipale en tient compte.

E.d'I. : Y a-t-il d'autres réseaux avec lesquels vous avez des contacts dans l'espace public ?

B.S. : A part la mairie, l'association est souvent en contact avec la Préfecture pour traiter les problèmes relatifs à l'intégration, car c'est souvent sur la demande de la Préfecture que l'association assiste à des consultations. On a donc la mairie et la préfecture comme partenaires entre guillemets du côté public. On est aussi en train de faire un travail qui pourrait se faire par exemple en partenariat avec l'éducation nationale. Nous avons l'expérience du soutien scolaire depuis des années et cela commence à être vraiment notre plateforme de travail.

E.d'I. : Quels sont les obstacles rencontrés par l'association ?

Ce sont d'abord des problèmes de communication parce que nous sommes une association de bénévoles, nous nous retrouvons donc en dehors du travail c'est-à-dire le week-end. Nous avons un système d'information qui tourne en permanence, il faut être bien équipé.

E.d'I. : Qu'est-ce que l'association produit collectivement dans l'espace social ?

B.S. : D'abord sur le plan culturel, l'association produit des spectacles, tous les ans et le public est très demandeur, un public d'origine diverse. On a de très bonnes relations avec des associations sud-américaines, et d'ailleurs, et aussi avec la société française. Sur le plan sportif on est aussi souvent sollicité et on participe, souvent par le biais de l'association des étudiants sénégalais car ils sont plus jeunes, donc c'est quand même des Sénégalais. Nous organisons aussi une journée qui s'appelle la journée de l'intégration, car c'est avec le soutien scolaire la priorité de l'association. Pour cette journée, on essaie de regrouper toutes les associations africaines ou autres. L'année dernière il y avait une délégation de Lyon, une délégation argentine, et beaucoup de Français qui s'entendent bien avec nous.

Nous faisons aussi un travail sur la mémoire, par exemple chaque année nous faisons un voyage à Chasselay, au cimetière des Tirailleurs Sénégalais. Cela fait aussi partie du processus d'intégration que d'expliquer à un enfant d'où on vient. La com-

munauté sénégalaise a été bien connue avant notre arrivée en France, car les Sénégalais ont participé à un moment donné à la défense des libertés dans ce pays. Pendant la deuxième guerre mondiale, il y avait les tirailleurs sénégalais, et certains sont tombés au combat, et sont enterrés ici, alors nous essayons chaque année de rappeler ce fait, et nous amenons nos enfants pour apprendre ce volet là de leur histoire. S'ils sont en France et qu'ils veulent s'intégrer, on ne peut pas leur refuser cette intégration car quelque part ils ont déjà donné, ou leurs ancêtres ont donné pour eux. Ce ne serait que justice que de récupérer les fruits de ce don là.

Le F.N.D.V.A. Pour le développement de la vie associative

Le F.N.D.V.A. (Fonds National pour le Développement de la Vie Associative) a été créé par la loi n°84 1208 du 29 décembre 1984 sous la forme d'un compte d'affectation spéciale du trésor (C.A.S.). Ce compte enregistre en recettes une partie du produit du prélèvement sur les sommes engagées au PMU, sur la base de 0,07% (24 millions de Francs en 1996). Depuis 1995, ce fonds a été doublé sur une ligne du titre IV du budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il dispose donc de 48 millions de francs.

Le F.N.D.V.A. est un organisme paritaire (associations et ministères sont représentés au conseil de gestion), et il contribue au développement de la vie associative essentiellement en participant au financement de formation en direction des bénévoles et en aidant la réalisation d'études ou d'expérimentation.

Il faut noter l'originalité du FNDVA, en ce qui concerne tant ses finalités que le dispositif lui-même dans le cadre général des relations entre l'Etat et le secteur associatif. Si chaque département ministériel entretient des relations directes avec les associations qui oeuvrent dans son champ de compétence, le FNDVA intervient d'une manière globale sur la totalité du champ associatif. Il n'a donc pas vocation à se substituer aux autres sources de financements.

On ne saurait en effet réduire le FNDVA à une procédure de "rattrapage" pour le financement d'actions sectorielles que les départements ministériels n'auraient pas été en mesure d'assurer.

Cependant, à cause de la faiblesse de ses moyens (48 millions de Francs depuis 1995 (1) — on parle pour 1998 de 24 millions de francs !) l'ensemble de ce dispositif ne peut financer que très peu d'actions au regard des besoins de la Vie Associative. On ne peut que le regretter.

(1) A titre indicatif, il faut noter que le F.N.D.S. (Fonds National du Développement du Sport) est lui doté d'un milliard de Francs (loi de finances pour 1998)... Le financement est également assuré par un compte d'affectation spéciale sur l'ensemble de la Française des Jeux.

Contacts : FNDVA - 01 40 45 90 00, ou la DDJS de votre département.